

Contenus

Nom du Cours		Semestre du Cours	Cours Théoriques	Travaux Dirigés (TD)	Travaux Pratiques (TP)	Crédit du Cours	ECTS
FRA106	Français juridique II	2	2	0	0	2	2

Cours Pré-Requis	
Conditions d'Admission au Cours	

Langue du Cours	Français
Type de Cours	Obligatoire
Niveau du Cours	Licence
Objectif du Cours	Acquérir des notions de base de droit civil suisse et connaître la terminologie juridique qui s'y réfère. Se familiariser avec le vocabulaire, les expressions et la grammaire du langage juridique. Apprendre à lire un arrêt du Tribunal Fédéral suisse.
Contenus	- le droit civil - les personnes juridiques - les personnes morales - le droit de la famille - la filiation - droit des successions - droits réels
Ressources	Code civil suisse Cesla Amarelle et Mix & Remix : Droit suisse, Lep 2008 Vincent Golay, Mix & Remix : Institutions politiques suisses, Lep 2009 ATF 116-II-385

Intitulés des Sujets Théoriques

Semaine	Intitulés des Sujets
1	Le droit civil
2	Le droit civil (suite)
3	Les personnes juridiques
4	Les personnes juridiques (suite)
5	Les personnes morales
6	Les personnes morales (suite)
7	Le droit de la famille
8	Le droit de la famille (suite)
9	La filiation
10	La filiation (suite)
11	Droit des successions
12	Droit des successions (suite)
13	Droits réels
14	Droits réels (suite)